Mis à à jour : 26/01/2024

Réaliser une analyse d'impact sur la vie privée (AIPD/PIA)

14 heures
PDP010

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et assimiler la démarche /PIA
- Savoir identifier les traitements nécessitant un PIA
- Être capable d'accompagner et de documenter la décision de mise en oeuvre d'un traitement de donnée à caractère personnel
- Être en mesure de dérouler une analyse d'impact sur la vie privée

Public(s)

DPO, RSSI, référents protection des données personnelles, juristes, DSI, chefs de projet, développeurs.

Pré-requis

Avoir suivi la formation "RGPD - Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données" ou disposer des connaissances de base en matière de protection des données personnelles.

Modalités pédagogiques

- La formation est animée par un formateur expérimenté ayant mis en application la démarche AIPD dans plusieurs organismes publics et privés. Il apportera son expérience en s'appuyant sur des exemples concrets et une étude de cas complète.

Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Consultant Cyber du SIB

Programme

Présentation de la démarche AIPD / PIA

Introduction

- Rappel du contexte réglementaire
- Rappel des obligations du responsable des traitements
- Présentation des traitements nécessitant un PIA
- Présentation des objectifs et des enjeux d'une démarche PIA
- Le management du risque : principes et lignes directrices

La démarche PIA proposée par la CNIL

- La démarche méthodologique proposée par la CNIL
- Les rôles et les responsabilités dans la réalisation d'un PIA
- Présentation des phases de la démarche PIA
- Présentation des guides et outillage proposés par la CNIL

Exercices pratiques de mise en oeuvre de la méthode

- le contexte et du périmètre du traitement retenu dans l'étude de cas
- les mesures de nature juridique et de sécurité mises en oeuvre
- les risques pesant sur la vie privée des personnes concernées
- l'acceptabilité des résultats du PIA
- Rédaction du rapport de PIA

Conclusion

- Retour d'expérience sur le cas pratique : les points forts et les points faibles de la méthode de la CNIL
- Impact de la mise en oeuvre de la méthode au sein de l'entreprise
- Axe d'amélioration / d'optimisation de la méthode et des référentiels